

La paille et la poutre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 598

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012137>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

brûlant, on ne fait que retourner ce CO₂ à sa source. Les combustibles fossiles, eux, ont été créés sur des millions d'années à partir d'un stock de CO₂ atmosphérique bien plus grand que maintenant: en les brûlant, on remet dans l'atmosphère du CO₂ qui en avait été progressivement soustrait par l'action de la vie.

La problématique du CO₂ n'est donc finalement qu'une évidence de plus démontrant l'impérieuse nécessité de se contenter de ressources renouvelables.

Ces ressources sont tout à fait suffisantes pour nous permettre de vivre agréablement et, à long terme, elles pourront fournir bien plus d'énergie que le nucléaire et les combustibles fossiles réunis. Faut-il rappeler que leur mise en œuvre peut être beaucoup plus décentralisée et que, de ce fait, elles se prêtent beaucoup moins bien à la création de monopoles? C'est ça qui est probablement imparadonnable.

P.L.

ANNEXE

La paille et la poutre

La menace du CO₂ pour l'avenir de l'humanité n'occupe que depuis peu de temps la première place dans les démonstrations pronucléaires. Pierre Lehmann n'exagère pas, ci-dessus, lorsqu'il résume les scénarios catastrophistes esquissés sur cette toile de fond. Voyez la très neutre Fédération romande pour l'énergie (FRE, c.p. 114, 1000 Lausanne 20) se lancer dans une démonstration sur ce sujet dans l'un des chapitres de la brochure qu'elle vient de publier («Le nucléaire face aux autres sources d'énergie»), pour conclure finalement, comme de juste, à la fin du même opuscule: «Il se dégage de cette étude que la technologie la plus

prometteuse à court terme pour produire de l'électricité est bel et bien le nucléaire.» Nous citons: «(...) Sur la base de prévisions relativement modestes, la concentration de CO₂ pourrait doubler d'ici la fin du siècle prochain, ce qui pourrait provoquer une élévation de plusieurs degrés centigrades de la température de la terre. Une telle augmentation entraînerait des catastrophes à l'échelle mondiale: sécheresse, inondations dues à la fonte des glaces polaires.»

IL Y A DÉCHETS ET DÉCHETS

A titre de comparaison, et puisque nous y sommes, voici la façon dont la très objective FRE traite de la question des «déchets solides». Le problème des déchets radioactifs? Une paille! (Ici, fini le catastrophisme). Mais parlons plutôt des substances cancérigènes contenues dans les cendres... Voilà qui laisse bien augurer du type d'arguments que vont populariser les lobbies pronucléaires pour soutenir les efforts de la CEDRA, appliquée dès maintenant à faire croire que l'entreposage définitif est possible dans notre pays. Nous citons toujours:

«Si le stockage des déchets radioactifs solides provenant des usines atomiques constitue le cheval de bataille préféré des croisades antinucléaires, c'est pourtant la facilité de leur entreposage définitif qui devrait militer en faveur de l'énergie nucléaire par rapport aux centrales thermiques brûlant du charbon, à cause de l'énorme différence de volume.

»Selon le Professeur Beckmann, «si toute la puissance électrique installée aux Etats-Unis était d'origine nucléaire, la quantité totale de déchets à stocker, par personne et par année, correspondrait à la dimension d'un comprimé d'aspirine; un tel volume de déchets est facile à déposer dans les profondeurs de la terre, situation d'origine des minerais. La Mère Nature n'a-t-elle pas déjà disposé 30 000 milliards de doses cancérigènes de radioactivité, au hasard dans le sous-sol des Etats-Unis?

En comparaison, la quantité de déchets générés par les usines thermiques au charbon, par personne et par an, est de 160 kg de cendres et de poisons, dont pas moins de 10% est dissipé dans l'atmosphère, provoquant des milliers de morts, dues au cancer et autres maladies cardiaques et pulmonaires. Les produits toxiques provenant des usines nucléaires dureront des siècles; mais les poisons issus des combustibles fossiles seront avec nous pour l'éternité.

»Les cendres contiennent en effet des substances cancérigènes et mutagènes. Ce sont les particules les plus fines, échappant à tous les filtres, dispersées dans l'atmosphère, qui sont les plus dangereuses. Il est impossible de confiner la plus grande partie des énormes quantités produites (10 millions de tonnes par an aux Etats-Unis), qui sont déposées dans de vastes décharges, stérilisant de grandes superficies, sans aucun contrôle. Il s'ensuit une dispersion à grande échelle des toxines par les vents et les eaux de ruissellement dans la biosphère.»

COMMERCE

Data, Dat-antérieur, Dat-empoché

Autocontrôle des stocks par la clientèle. Si vous aimez ce qui est aigre, éventré, racorni, abandonné, desséché, voire asticotant, prospectez Migros Yverdon! Une affiche attire le chalant. Elle est ainsi conçue:

«Toute personne ayant découvert un article dont la date de vente est périmée

se le verra offrir

si elle le montre au gérant.»

Bon appétit!